

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 43 (1951)  
**Heft:** 2

**Buchbesprechung:** Bibliographie

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 18.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

*du côté ouvrier :*

- l'Union syndicale des travailleurs de Tunisie, affiliée à la Fédération syndicale mondiale;
- le Cartel des syndicats fédérés de Tunisie, affilié à la Confédération générale du travail Force ouvrière française;
- l'Union générale tunisienne du travail, exclusivement tunisienne;
- l'Union tunisienne des syndicats chrétiens, affiliée à la Confédération française des travailleurs chrétiens métropolitains, auxquels il convient d'ajouter deux organisations syndicales de fonctionnaires et agents de l'Etat.

Le partage d'influence entre ces diverses organisations est très inégal. Aussi bien est-il impossible, en raison même de l'indépendance dont elles jouissent, de connaître même approximativement leurs effectifs, sujets à des fluctuations incessantes. Les deux premières nommées sont sensiblement plus importantes par le nombre de leurs adhérents et l'activité qu'elles déploient. Elles unissent des groupements constitués dans toutes les régions du pays et intéressent les professions les plus diverses.

Si, d'ailleurs, cette multiplicité de groupements n'est pas sans présenter, pour les intéressés eux-mêmes, d'assez graves inconvénients, du moins fournit-elle la preuve de la vitalité des syndicats tunisiens et de la liberté dont ils jouissent.

Comme en France, les organisations syndicales ont été appelées à participer à plusieurs fonctions de l'Etat. Leurs représentants siègent à cet effet dans un certain nombre d'organismes sociaux et économiques, la plupart consultatifs, parmi lesquels il convient de citer le comité du travail, les commissions de revision des salaires, les commissions de contrôle de licenciement, les comités de surveillance des prix et les organismes de répartition de certaines matières premières.

## Bibliographie

*Les Grands Courants de l'Histoire universelle.* Par *Jacque Pirenne.* Editions de la Baconnière, Neuchâtel.

Le quatrième volume du grand œuvre de l'historien belge est paru. Il mène de la Révolution française aux révolutions de 1830. Toujours aussi méthodique et pratique, habillé d'une typographie claire et aérée qui fait honneur à l'Imprimerie de la Tribune de Genève, ce livre sera, comme les précédents, fort utile à ceux qui s'inspirent du passé pour comprendre le présent et préparer l'avenir. S'ils n'approuvent pas forcément les commentaires qui accompagnent les faits, ils trouveront du moins de quoi étayer leur propre conviction. *J.M.*